

Coutras #20



MAI 2021 / www.coutras.fr

Magazine d'information de la ville de Coutras

VOTRE VILLE

BUDGET 2021

Des finances
assainies pour des
investissements
ambitieux

13

Dossier

Zoom sur les projets » p.8

- La rivière de contournement
- La rénovation de l'ancienne gendarmerie
- La requalification du quartier de la gare
- Le sondage

Cadre de vie » p.10

- La révision du PLU à Coutras
- Amélioration de l'habitat : un premier bilan
- De nouveaux logements en construction
- Ici et maintenant

Vie économique » p.18

- Nos commerçants ont du talent

Vie associative » p.21

P
L
O
M
B
E
R
I
E



COUSTRILLONNE

05 57 49 04 58

plomberiecoutrillonne@hotmail.com • www.scopp.fr



**NOUS AVONS LE PLAISIR DE VOUS
ACCUEILLIR DANS NOS NOUVEAUX LOCAUX**

**Plomberie
Chauffage
Climatisation**

**Entretien et dépannage
Energie renouvelable
Création de salle de bains**



AD.IMMO

DIAGNOSTIC IMMOBILIER

06 61 94 44 64

Réalisation des diagnostics obligatoires pour la
ventes ou la location des biens immobiliers.

adimmocoutras@gmail.com
www.adimmo-diagnostics.fr

PLOMB, AMIANTE, TERMITES, ÉLECTRICITÉ, GAZ, DPE, ERP ET LOI CARREZ

UC A

31, rue Edouard Branly - 33230 COUTRAS
Tél : 05 57 56 01 80 • Fax : 05 57 56 01 81

Outil de service environnemental pour la viticulture
Valorisation des sous-produits de la vinification

DISTILLATION DE MARCS, LIES ET VINS

COMPOST U.C.V.A.
Ce produit est obtenu par
un compostage contrôlé
d'un mélange équilibré de
produits organiques

U.C.V.A. STOCKAGE
Stockage vrac :
150 000 hl de cuverie
Stockage bouteilles dans
des bâtiments isolés

**CENTRE ŒNOLOGIQUE
DE COUTRAS**

Tél : 05 57 56 01 90
coutras@enosens.fr
www.enosens.fr



PBC  **05 57 69 22 18**
-PISCINES **7 rue JEAN JAURES**
33230 COUTRAS

TOUT POUR LA PISCINE

Construction - Produits d'entretien - Accessoires
Analyse de votre eau - Location de robot



PBC -PISCINES LEAL'O CONSTRUCTION NEUVE, RÉNOVATION, SAV
PBC -CLIM LEAL'O CHAUFFAGE RÉVERSIBLE, CLIMATISATION
PBC -RÉNOV LEAL'O MAÇONNERIE, RÉNOVATION

→ WWW.LEALO.FR

Edito



Mes chères Coutrillonnaises, mes chers Coutrillonnais,

Voilà maintenant plus d'un an que nous sommes éloignés les uns des autres. Voilà maintenant plus d'un an que nous ne pouvons plus ou presque plus partager ces moments de bonheur et de convivialité, ces moments de contact humain qui, encore aujourd'hui, sont le ciment de notre société.

Malgré ce contexte plus que particulier, nous continuons d'enclencher et de finaliser nos nombreux grands et beaux projets pour la commune.

Les travaux de rénovation de l'ancienne gendarmerie se termineront dans les prochains jours. Alors que la date d'inauguration reste encore à déterminer, je suis fier de vous annoncer que François Cluzet, connu notamment pour avoir joué dans « Intouchables » ou « Les petits mouchoirs », en sera le parrain. Nous sommes ravis qu'il ait accepté notre proposition et nous avons même de fortes chances qu'il soit présent à l'inauguration de l'Espace Artistique François Cluzet. Ce lieu sera un espace de formations et d'ateliers accés sur les arts plastiques, l'audiovisuel, le cinéma et l'écriture. En lien avec les associations Plastickart, le Sens et Court aux Trousses, nous y proposerons une offre culturelle variée et de qualité en lien avec la programmation culturelle de la ville. L'objectif sera de rendre l'accès à la culture pour tous afin de dynamiser le lien social et intergénérationnel.

Quant à la rivière de contournement, projet majeur de cette nouvelle mandature, la fin des travaux est prévue pour mai prochain. Ce projet répond à une double finalité : favoriser la migration des poissons afin de préserver une continuité écologique et faire du site du Frais Rivage un lieu incontournable de loisirs et de détente.

Autre très bonne nouvelle, à partir du 3 mai prochain, il vous sera possible de sillonner les routes Coutrillonnaises à bord de la Coutradette, notre nouvelle navette. Disposant de 22 places, elle effectuera, du lundi au samedi et de 7h30 à 19h30, un trajet d'environ 25 minutes qu'elle répétera 17 fois dans la journée.

Récemment, nous avons également lancé notre rubrique sondage sur l'application « Coutras Ma Ville » avec pour première question « Êtes-vous favorable à l'interdiction des poids lourds en centre-ville ? » Vous avez été nombreux à faire entendre votre voix et je vous en remercie.

Ces dernières semaines ont de même été marquées par l'élection de Lola, première Maire Junior de l'Histoire de Coutras, et de ses 3 adjoints, Naël, Yédidia et Léa.

Concernant nos festivités, et sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire et de l'accord de la Préfecture, nous les maintiendrons comme nous l'avons fait l'année dernière.

Quant au lac des Nauves, de nombreuses nouvelles animations vous attendront cet été. Elles vous seront présentées dans les semaines à venir.

Coutrillonnaises, Coutrillonnais, j'ai hâte de pouvoir vous retrouver, hâte que nous puissions enfin passer des moments tous ensemble.

Dans l'attente, je vous souhaite à toutes et à tous une belle lecture.

Jérôme Cosnard,
Maire de Coutras

Sommaire

#20 - Mai 2021

4 ➤ RETOUR EN IMAGES



6 ➤ NOS PROPOSITIONS // NOS ACTIONS



- Bilan mars 2020 – mars 2021
- Présence de nos élus aux conseils municipaux de la ville de Coutras
- La Coutradette

8 ➤ ZOOM SUR LES PROJETS



- La rivière de contournement
- La réhabilitation du marché couvert
- La rénovation de l'ancienne gendarmerie
- La requalification du quartier de la gare
- Les Coutrillonnais peuvent faire entendre leur voix

10 ➤ CADRE DE VIE



- La révision du PLU
- Amélioration de l'habitat : premier bilan
- De nouveaux logements en construction
- Ici et maintenant

13 ➤ DOSSIER : BUDGET

16 ➤ POLITIQUE DE LA VILLE



- Des projets & des hommes

17 ➤ ÉDUCATION - JEUNESSE



- L'E2C : une formation de qualité

18 ➤ VIE ÉCONOMIQUE



- Nos commerçants ont du talent
- Les actualités d'Articom

21 ➤ VIE ASSOCIATIVE



- David'Co fait son show
- CLC, la web radio 100 % Coutrillonnaise

23 ➤ SOCIAL



- Des partenaires à vos côtés

24 ➤ ÉTAT CIVIL



25 ➤ AGENDA



26 ➤ TRIBUNE LIBRE



Coutras, Votre Ville - Magazine Communal
Hôtel de Ville - Place Ernest Barraud - BP 69 - 33230 Coutras
Tél. 05 57 56 09 09
Directeur de la publication : Jérôme Cosnard - Maire de Coutras
Rédaction & réalisation : Service Communication
Impression : Imprimerie Rochelaise - La Rochelle
Crédit photos : Service communication, 123RF, Unsplash
Imprimé en 5000 exemplaires - Numéro #20 Mai 2021
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Retour en images

RETOUR EN IMAGES

Décembre



Des colis gourmands & des chocolats pour nos seniors

C'est dans la bonne humeur et le respect des règles sanitaires que les élus de la ville, le CCAS et les bénévoles ont distribué 1004 colis gourmands aux seniors, salle Le Sully. Des chocolats leur ont également été offerts dans les Ehpad. Un bon moyen de réchauffer les cœurs de nos anciens en cette fin d'année !

Janvier



Les Vœux du Maire et de son équipe municipale diffusés en vidéo

Cette année, en raison du contexte sanitaire, les vœux du Maire aux Coutrillonnaises et Coutrillonnais se sont déroulés sous format vidéo. Visionnée plus de 5 000 fois, cette vidéo revient sur les projets, les aménagements et les temps forts de l'année 2020. Vous pouvez la retrouver sur notre site internet et sur YouTube.

La magie de Noël sur le marché de Coutras

Plus de 2 000 personnes ont pu profiter des nombreuses animations proposées lors du marché de Noël : stands d'artisanat, balades en calèche, tikicar, concert, manèges, karting électrique, goûter, ou encore photo avec le Père Noël... Une ambiance magique et festive couplée à la présence de nombreux commerçants. Une bourse aux jouets a également été organisée grâce aux dons effectués par les citoyens de Coutras. Un grand merci à eux !



OPÉRATION LE PÈRE NOËL CHEZ VOUS

Pour la première année, la commune a mis en place l'opération « le Père Noël chez vous ». Le soir de Noël, le vieil homme à barbe blanche préféré des Français s'est donc rendu dans 75 foyers Coutrillonnais afin d'apporter aux enfants les cadeaux que les parents souhaitaient leur offrir.



Visite et présentation des chantiers

Le 26 janvier, Jérôme Cosnard, Maire de Coutras, présentait deux chantiers phares de la commune à Philippe Buisson, Maire de Libourne et Président de la Communauté d'agglomération du Libournais : la rivière de contournement et la rénovation de l'ancienne gendarmerie. L'occasion pour la ville et la CALI de consolider les liens qui les unissent en contribuant ensemble au développement du territoire.

Suivez notre compte officiel @coutrasfr et découvrez les actualités de la ville, des photos de nos événements et bien d'autres choses encore !

Suivez-nous !



NOUVEAUTÉ
RETROUVEZ LA VILLE DE COUTRAS SUR INSTAGRAM

coutrasfr

Février



L'exposition de Marc Brousse au cœur de la ville

Installée au sein de la médiathèque, l'exposition de Marc Brousse a attiré une centaine de visiteurs, tous subjugués par son « trait » fin, précis et d'une grande poésie. Rappelons que chacune de ses réalisations est dessinée à l'œil nu et à main levée, avec une précision surprenante. Une partie des œuvres a aussi été présentée hors les murs, l'occasion pour la ville de soutenir et de mettre en lumière le monde culturel.



Les Lectures pour les tout-petits et leurs parents

Tous les deuxièmes mercredis du mois à la Médiathèque Maurice Druon, une animatrice propose des moments de convivialité et de partage entre les parents et les tout-petits, autour de lectures à voix haute. Il s'agit de faire (re)découvrir le plaisir des mots et des histoires.



Les inondations de février 2021

Placée en vigilance orange crues, la ville a vu nombre de ses cours d'eau déborder début février. En effet, la Dronne a atteint un pic de crue à **3,24 m** (pour rappel 3,22 m en 1982 et 3,45 m en 1962). Celui de l'Isle est monté à 3,67 m (pour rappel 4,05 m en 1998 et 3,74 m en 1962).



Mars



Installation du nouveau C.M.J. et élection du premier Maire junior

Le premier Conseil Municipal des Jeunes (C.M.J.) de cette nouvelle année s'est tenu en salle de réception le jeudi 3 février. Les 21 Coutrillons ont été accueillis par Monsieur le Maire, qui les a notamment remerciés pour leur motivation et leur contribution au dynamisme de la commune.

Pendant leur mandat de deux ans, les membres du Conseil Municipal des Jeunes s'engagent à participer aux projets et à être force de proposition pour

faire éclore de nouvelles idées pour la ville. Ainsi, une première décision collective a été prise, le choix du film diffusé lors de la séance de plein air à la fin du mois d'août. Leur choix s'est porté sur « L'appel de la forêt » de Chris Sanders (2020) avec Harrison Ford et Omar Sy.

Autre temps fort le 3 mars 2021, l'élection du Maire junior. Afin de placer nos jeunes conseillers municipaux dans des conditions similaires à celles que connaissent leurs aînés, le Maire de Coutras a en effet souhaité que soit

organisée, pour la première fois, l'élection d'un Maire junior et de ses trois adjoints. Pas moins de 7 candidats s'étaient déclarés. Et c'est avec une réelle émotion que chacun d'entre eux a présenté son projet et ses ambitions pour la commune.

Lola Favreau, 10 ans, a ainsi été élue première Maire Junior de l'Histoire de Coutras ; Naël Bachiri, Yédidia Fidalgo Konan et Léa Da Vega, ses 3 adjoints, respectivement en charge des commissions « divertissement », « école - collège » et « environnement et citoyenneté », seront à ses côtés pendant toute la durée du mandat.

Ensemble, ils passeront une journée avec M. Jérôme Cosnard ainsi que ses adjoints. Ils l'accompagneront lors des commémorations et lors de la traditionnelle cérémonie des vœux. La ville leur souhaite un excellent mandat et une expérience riche de découvertes.



Nos propositions // Nos actions

Mars 2020 - Mars 2021

NOS PROPOSITIONS / NOS ACTIONS

PRÉSENCE DE NOS ÉLUS AUX CONSEILS MUNICIPAUX DE LA VILLE DE COUTRAS

Dans une optique de transparence et afin de rendre compte de l'implication des élus dans la gestion de notre commune, voici un premier bilan de l'état de présence de ces derniers en conseil municipal. Le tableau ci-dessous se base sur les 8 premiers conseils municipaux et correspond au pourcentage de présence des élus.

| | |
|------------------------|-----------|
| Jérôme Cosnard | 100 % |
| Patrick Mercier | 100 % |
| Marianne Chollet | 100 % |
| Alain Jambon | 100 % |
| Fabienne Bordat | 100 % |
| Philippe Marigot | 100 % |
| Agnès Delobel | 89 % |
| Régis Sauvage | 100 % |
| Laura Ramos | 100 % |
| William Denis | 100 % |
| Grégoire Rousselle | 89 % |
| Bertrand Guegan | 89 % |
| Youssra Echchamsi | 67 % |
| Marie-Christine Vayr | 100 % |
| Hélène Chau | 100 % |
| Jean-Paul Deschatre | 100 % |
| Murielle Lecourt | 100 % |
| Robert Joubert | 100 % |
| Marie-Christine Heftre | 100 % |
| Damien Platel | 100 % |
| Florence Le Mouël | 100 % |
| Michel Dion | 89 % |
| Chantal Gallou | 0 % |
| Michelle Lacoste | 100 % |
| Ibrahim Cissé | DÉMISSION |
| Fabrice Bernard | 100 % |
| Barbara Morawska | 33 % |
| Anne-Catherine Fagour | 100 % |
| Jean-Pierre Colin | 78 % |
| Hervé Faudry | 44 % |

Cette nouvelle rubrique est un rendez-vous annuel proposé par l'équipe municipale de Coutras. Il s'agit là de rendre compte aux citoyens de l'action municipale qui s'articule, rappelons-le, autour de trois enjeux majeurs - Développer - Protéger - Valoriser. Conduire le projet municipal 2020-2026 implique une double démarche : le respect des engagements et la transparence sur le chemin parcouru.



2 // CRÉATION D'ARTICOM

L'Agence publique de soutien du commerce de proximité et de l'artisanat a été mise en place en septembre 2020. 22 500 € euros ont été distribués dans 45 commerces labellisés Articom.



5 // AUGMENTATION DU NOMBRE DE TRAINS

La refonte des horaires TER pour les lignes 31, 31.1 et 32 depuis le mois de janvier permet aux Coutrillons de bénéficier de trains plus réguliers et d'horaires plus adaptés.



14 // RÉAMÉNAGEMENT DES ÉCOLES

La cantine des écoles Suzanne Lacore et Henri Sauguet a été équipée de 47 tables et 284 chaises avec un revêtement anti-bruit afin de garantir calme et sérénité aux enfants. En septembre 2020, les écoles Henri Sauguet et Jean-Elien Jambon ont été dotées chacune d'un nouveau vidéo projecteur et d'un tableau blanc interactif.



15 // DÉVELOPPEMENT DE LA VIDÉO PROTECTION

Un système de surveillance a été mis en place à Troquereau en fin d'année 2020.



16 // AUGMENTATION DES EFFECTIFS DE LA POLICE MUNICIPALE

Deux policiers municipaux sont venus renforcer l'équipe en place.



17 // AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Deux nouveaux Piéto® ont été installés près de la pharmacie Jouzier et près du Nouvel Espace. L'outil préventif et pédagogique « DAVE (Dispositif Anti Vitesse Excessive) » est placé et déplacé au quotidien sur les bords de route de la ville. Les contrôles routiers réalisés par la Police Municipale sont encore plus fréquents.



18 // RENFORCEMENT DU DISPOSITIF VOISINS VIGILANTS

La Police Municipale a développé son écoute et sa réactivité.



26 // ACCESSIBILITÉ AU NUMÉRIQUE AU PLUS GRAND NOMBRE

La labellisation France Services du CCAS depuis la fin d'année 2020 permet de renforcer l'accompagnement au numérique pour favoriser son apprentissage et ses usages (notamment pour réaliser toutes les démarches administratives).



31 // AMPLIFICATION DES CAMPAGNES DE PROPRETÉ

La troisième édition de la semaine verte s'est déroulée du 14 au 19 septembre 2020. Plus de 250 élèves ont été sensibilisés au tri sélectif et à la préservation de l'environnement.



35 // VALORISATION DU PATRIMOINE

Pour renforcer l'attractivité du centre-ville, Coutras accompagne l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU) en améliorant le patrimoine ancien. A ce stade, 4 façades d'immeuble de la commune ont déjà bénéficié de rénovation de façades et 6 sont en passe de réalisation ; elles ont reçu un accord de subvention.



36 // MILLE ARBRES

Au mois de janvier, les services municipaux ont réalisés la plantation de nombreux arbres sur le site du lac des Nauves. Pas moins de 50 arbres ont été installés : Sequoia, Taxodium, Platane, Cèdre du liban, Cercis, Juglans, Robinia, Catalpa, Tulipier de virginie, Érables divers, Sorbier des oiseaux, Paulownia, Saule...



40 // BORNE WIFI

10 points d'accès wifi gratuits ont été installés sur des zones stratégiques de la commune : deux sur la place de la Mairie, une au square du Docteur Berger, une au parc de la Médiathèque, deux sur l'aire de camping-car de la Guinguette, une à la piscine municipale, une au city-stade, une au Sully et une dernière au square Malraux.



46 // SONDAGE

La ville de Coutras a lancé sa rubrique « Sondage » dans l'application « Coutras ma Ville », le 25 février 2021.



LA COUTRADETTE : LA NAVETTE GRATUITE AU CŒUR DE COUTRAS

La question de la mobilité est un enjeu crucial pour les territoires. Le transport est, en effet, essentiel au quotidien pour aller se former, travailler, rechercher un emploi, accéder aux services publics... Sujet majeur également pour les Coutrillonnes et Coutrillons, elle a fait partie intégrante des 50 propositions de l'équipe municipale. Aujourd'hui, c'est donc bien un service pour faciliter les déplacements que la Coutradette apportera aux administrés, à partir du 3 mai 2021.

En complément du service de transport CALIBUS déjà bien implanté sur la commune, cette navette, financée par La Cali, permettra d'effectuer un lien quotidien supplémentaire entre le centre-ville, les zones commerciales et les habitations les plus éloignées.

La Coutradette disposera de 22 places et effectuera, du lundi au samedi et de 7h30 à 19h20, un passage toutes les 45 minutes qu'elle répétera 17 fois dans la journée. Elle garantira les correspondances avec la ligne 8 aux arrêts de la gare, Audebeau et Église.

Gratuit pour tous, deux options s'offriront aux usagers pour utiliser cette navette :

- Se poster aux 8 arrêts définis sur son trajet.
- L'arrêter à la demande sur son passage en faisant signe au conducteur. Une ligne bleue peinte au sol indiquera le trajet effectué par la Coutradette et le conducteur s'arrêtera au plus près pour vous permettre de monter à bord en toute sécurité.

Pour descendre, il suffira simplement d'appuyer sur le bouton « arrêt demandé » et le conducteur s'arrêtera lorsque les conditions de sécurité le lui permettront.

Retrouvez toutes les informations concernant la navette sur calibus.fr ou sur coutras.fr.
Contact CALIBUS : 05 57 51 00 24



Zoom sur les projets

ZOOM SUR LES PROJETS

LA RIVIÈRE DE CONTOURNEMENT

Les travaux ont commencé en septembre 2020 dans des conditions météorologiques très favorables. Néanmoins, le chantier a dû être arrêté depuis début janvier suite à la forte montée des eaux de la Dronne. Nous vous proposons de faire le point sur ce projet composé de quatre grandes phases.

✓ Un ouvrage de régulation en amont

Cet ouvrage mixte, béton et acier, comprend une vanne qui permettra de réguler le débit de la rivière. Un caisson pour mise au sec a été mis en place aux moyens d'éléments métalliques, battus à refus sur une dizaine de mètres de profondeur.

Les fondations de l'ouvrage ont déjà été réalisées.

✓ La rivière de contournement

Les terrassements et la pose d'enrochements ont été réalisés à hauteur de 90 %. Les berges ont été enherbées avec un mélange de compost et de semences appropriés.

Les berges, quant à elles, seront in fine recouvertes par un géotextile biodégradable.

✓ Un ouvrage en aval

Il servira de zone d'attirance pour les poissons et leur permettra d'engager la remontée de la rivière. Il a été réalisé à 90 %.

A date, il reste à poser quelques enrochements.

✓ Des ouvrages annexes

Le réaménagement de l'aire de camping-car qui pourra accueillir 12 véhicules est pour partie réalisé. Elle sera opérationnelle au mois de juin prochain.

Deux passerelles (une piétonne et l'autre pour véhicules jusqu'à 20 tonnes), un ensemble de voies et cheminements piétons verront également le jour d'ici fin mai.

Des travaux de réseaux divers (assainissement, eau potable, électricité, téléphonie...) et la plantation d'arbres et arbustes sont également programmés pour cette date.



Quelques chiffres clés :

- Volume des terrassements : 11 000 m³
- Volume des bétons mis en œuvre : 97 m³
- Quantités d'enrochements et matériaux de chaussée mis en place : 1 770 tonnes



EN BREF



LA RÉHABILITATION DU MARCHÉ COUVERT

La rénovation prochaine du marché couvert, entièrement repensé pour l'occasion, va impulser une nouvelle dynamique pour le centre-ville et le commerce de proximité.

Au regard de ses enjeux et de sa complexité, ce projet en est à l'étape de l'appel à concours des architectes. La constitution d'un jury composé des membres de la commission d'appel d'offres et de professionnels qualifiés s'est effectuée au mois de mars.

Agenda

- avril à sept 2021 • Réunion de présentation des candidatures / analyses / votes du jury et choix de l'architecte
- oct 2021 • Notification du marché de maîtrise d'œuvre
- 2022 • Lancement des travaux
- 2023 • Livraison

PETITES VILLES DE DEMAIN

Depuis quelques semaines, Coutras bénéficie désormais du dispositif « Petites villes de demain ». Les moyens humains et financiers mis à la disposition de la commune devraient ainsi faciliter le financement et la mise en œuvre des projets liés au commerce, à la culture ou au sport.

La rénovation du marché couvert et la réhabilitation du quartier de la gare devraient notamment être concernées. La commune prévoit également d'intégrer les rénovations de la salle Le Sully, de la salle d'exposition Maurice Druon et de la salle Jean Doursat à ce programme de soutien. Enfin, la couverture de la piscine municipale et la création d'un gymnase sont à l'étude et pourraient aussi bénéficier de subventions.



LA RÉNOVATION DE L'ANCIENNE GENDARMERIE

Après plus d'une année de travaux, la rénovation du bâtiment de l'ancienne gendarmerie destiné à accueillir l'association « la Maison des arts et de la création (LaMAC) » se finalise au mois d'avril. Véritable projet collaboratif, l'espace a été totalement repensé en lien avec l'association.

Ce futur lieu représente 430 m². L'étage se partagera entre un espace vidéo, un espace son, une salle de montage, un local technique et une salle d'apprentissage qui pourra servir pour des formations. Le rez-de-chaussée, lui, accueillera un atelier d'arts plastiques et un vaste café culture où se tiendront des concerts et des conférences. En complément, un local est en cours de rénovation à l'arrière

du bâtiment afin de pouvoir loger sur place des artistes.

Côté travaux, les services municipaux ont réalisé au mois de mars les aménagements paysagers, la stabilisation des zones de stationnement, les circulations piétonnes, la réhabilitation et la remise en peinture des portails et clôtures en fer forgé.

Côté projets, expositions, impressions 2D et 3D, télévision locale de proximité, web-séries, films d'animation, ateliers d'écriture, bar associatif... animeront ce lieu au service de la culture. L'ouverture dépendra désormais du contexte sanitaire. Son inauguration devrait avoir lieu en septembre avec la présence de F. Cluzet qui nous fait l'honneur de donner son nom à cet espace artistique.



LA REQUALIFICATION DU QUARTIER DE LA GARE

La ville de Coutras est engagée dans un dispositif qui a pour objectif de favoriser la réhabilitation du quartier de la gare. Il permettra également la valorisation de l'entrée de la commune.

Au-delà de l'installation de logements, les enjeux de ce projet sont multiples : promouvoir l'insertion professionnelle, la formation et la reconversion.

Tout d'abord, une Maison de l'entreprise et de l'emploi devrait réunir tous les acteurs de l'emploi, de l'insertion, de l'entrepreneuriat et de la formation. Sur un même espace les habitants trouveront ainsi une structure Pôle emploi, la Mission locale, le PLIE ainsi qu'une pépinière d'entreprises et un espace de coworking. Ce dispositif, porteur de sens pour l'emploi, le sera aussi pour la formation de notre jeunesse.

En effet, la ville souhaite intégrer l'École de la 2^e Chance, actuellement située Square Malraux, dans ce projet. Tout comme elle ambitionne



d'insérer un restaurant sous la forme d'un Centre de Formation d'Apprentis (C.F.A.) sur les métiers de l'hôtellerie et de la restauration dans l'ancien restaurant « Buffet de la gare ». Une véritable opportunité pour redonner un souffle nouveau à la formation professionnelle sur notre territoire.

À ce stade, l'établissement public foncier est en cours de finalisation de rachat de tous les bâtiments qui se trouvent autour de la gare.

À noter qu'entre 7 et 10 millions devraient être investis. Entre 700 et 1000 mètres carrés seront dédiés à ce projet.



Les Coutrillons peuvent faire entendre leur voix



Téléchargez l'appli Coutras, ma ville

Disponible sur **App Store**

Disponible sur **Google play**

Recueillir l'avis des Coutrillonnes et des Coutrillons par le biais de la rubrique Sondage de l'application « Coutras Ma Ville » était un engagement de la nouvelle équipe municipale, c'est chose faite !

Véritable outil de démocratie participative, ce nouveau dispositif va permettre aux citoyens de Coutras de donner leur avis sur des questions liées à l'actualité Coutrillonne ou encore à des projets portés par la commune.

Le 26 février dernier, la commune lançait officiellement le sondage en proposant à ses administrés de répondre

à la première question « Êtes-vous favorables à l'interdiction des poids lourds dans le centre-ville ? ».

Les citoyens ont eu un mois pour donner leur avis. Les résultats ont été sans appel !

92 % des personnes interrogées sont favorables à cette interdiction versus **8 %** contre.

Coutras remercie l'ensemble des personnes qui se sont exprimées. La ville est à l'écoute des Coutrillons et leur donne rendez-vous au prochain sondage !

92 %

OUI

8 %

NON

La révision du PLU à Coutras

CADRE DE VIE

Dans le magazine d'information n° 17 de décembre 2019, nous avons présenté les différentes étapes de la procédure de révision générale du Plan Local d'Urbanisme (PLU). Nous vous proposons aujourd'hui de faire le point sur l'avancée de la procédure enclenchée depuis septembre 2019.

Pour rappel, le PLU est un projet global d'aménagement de la commune qui respecte les politiques d'urbanisme, d'habitat et de déplacements urbains. Il définit ainsi le cadre de vie des habitants et fixe les règles précises d'utilisation des sols, en application desquelles le Maire délivre les autorisations du droit des sols (zones naturelles et zones réservées pour les constructions futures), comme les permis de construire, de démolir ou les autorisations de travaux. Dès lors, il s'agit également, pour la ville, de trouver le bon équilibre entre développement, protection et utilisation de l'espace.

Dans le cadre d'une révision totale d'un PLU, le projet se co-construit avec les habitants qui peuvent exprimer leurs observations et leurs demandes. Un registre est mis à leur disposition à cet effet en Mairie.

Où en est-on ?

Les études de diagnostic ont été réalisées et terminées. Les services de l'État ont porté à la connaissance de la commune toutes les informations nécessaires pour mener à bien cette procédure. L'établissement du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) est en cours de production.

Nous avons listé les principales lois et réglementations supra communales dont l'application viendra encadrer et limiter les ambitions locales. Néanmoins, une nouvelle contrainte imposée aux communes en matière de consommation de l'espace a récemment vu le jour le « Zéro Artificialisation Nette ».

« Zéro Artificialisation Nette » : quels impacts ?

Le Zéro Artificialisation Nette (ZAN) est un nouveau concept désormais au cœur de la politique d'aménagement de l'Etat. Le développement des villes et la construction de nouveaux bâtiments empiètent sur des espaces naturels agricoles et forestiers. Il a été établi que ce changement d'affectation des sols, appelé artificialisation, contribuait à détruire la biodiversité et à augmenter les émissions de gaz à effet de serre.

En juillet 2019, une instruction gouvernementale appelait les Préfets et services déconcentrés de l'État à renforcer leur mobilisation et leurs actions en faveur de la lutte contre l'artificialisation des sols. Ainsi, selon le concept « ZAN », toute nouvelle opération d'artificialisation devra être compensée par une action contraire, dite de renaturation (reconquête par la nature). De façon théorique, sur une même période, si un territoire a artificialisé 2 hectares de terres agricoles en extension de son enveloppe urbaine mais qu'il a renaturé une friche de 1 hectare, alors l'artificialisation « nette » de ce territoire sera de 1 hectare.

En résumé, la règle imposée par l'Etat, et toujours de manière théorique, est qu'un terrain ne pourra être rendu constructible que si un autre terrain de surface équivalente est rendu inconstructible.

Dans les prochains numéros du Magazine d'information de Coutras, nous ne manquerons pas de valoriser chaque étape de ce sujet majeur pour la commune et ses administrés.

Plan Local d'Urbanisme



Le service urbanisme est à votre disposition pour vous aider si vous souhaitez poser des questions, si vous avez besoin de renseignements :

Ouvert au public tous les matins, sauf le jeudi, de 09h00 à 12h00
Possibilité de prendre un rendez-vous pour les après-midi.

Téléphone : 05 57 49 32 65

accueil@mairie-coutras.fr

PROCÉDURE (SUR 3 ANS ENVIRON) & CONTENU DU PLU



LE DIAGNOSTIC

✓ Réalisé

Quelle est la situation actuelle ?

C'est un état des lieux quantitatif et qualitatif de la commune permettant d'extrapoler les tendances susceptibles de se développer sur le territoire et d'identifier les enjeux qui lui sont liés.



PADD

Quel territoire voulons-nous à l'avenir ?

Il exprime les éléments du projet communal sur lesquels la commune souhaite s'engager. Il est le document de référence du PLU. Il exprime les orientations générales d'urbanisme et d'aménagement qui organisent le territoire communal en prenant en compte les orientations définies au niveau supra communal.

Aujourd'hui



LE RÉGLEMENT ET LES DOCUMENTS GRAPHIQUES OPPOSABLES AUX TIERS

Comment atteindre l'objectif ?

Le règlement découpé en 14 articles détermine en fonction du zonage, la destination des sols et encadre les projets de construction. Le plan de zonage découpe le territoire en 4 grands types de zones : **U** pour les zones urbanisées / **AU** pour les zones à urbaniser / **N** pour les zones naturelles / **A** pour les zones agricoles. Sous réserve des éventuelles restrictions apportées par les servitudes d'utilité publique, les conditions de constructibilité d'un terrain sont définies par le plan de zonage.

Amélioration de l'habitat : un premier bilan

En partenariat avec



DE NOUVEAUX LOGEMENTS EN CONSTRUCTION

Dans un contexte de demandes croissantes de logements à Coutras, la commune travaille avec Gironde Habitat (un des bailleurs sociaux de la ville) sur de futurs projets de logements à loyers modérés ou permettant l'accessibilité à la propriété.

Pour ce partenaire, il s'agit de proposer à la municipalité des programmes qui tiennent compte de l'environnement et du lieu dans lequel s'intégreront les résidences. Par ailleurs, sa mission est d'offrir des cadres de vie qualitatifs et de proposer des solutions adaptées à des publics très variés – familles, étudiants, seniors, personnes handicapées. Ces futurs logements doivent, enfin, proposer des solutions innovantes pour atteindre de bonnes performances énergétiques et intégrer les normes les plus exigeantes lors de la construction.

La ville de Coutras a ainsi délivré 5 permis de construire pour des projets qui devraient voir le jour en 2022.

Tour d'horizon sur ces constructions :

- La résidence « rue Ernest Lalanne » : 6 T2 ; 5 T3 et 5 T4.
- La résidence « rue Baste » (sur bâti existant) : 2 T1 ; 5 T2 ; 1 T3.
- La résidence « rue de la Charmille » : 4 T3 ; 5 T4 ; 1 T5.
- La résidence « carrefour Pasteur / Boulin - rue Baste » : 14 T2 et 6 T3.
- La résidence « 10 rue Sully » : 9 logements collectifs et une cellule commerciale en rez-de-chaussée.

Pour les personnes qui souhaitent obtenir un logement d'habitation à loyer modéré, nous les invitons à faire leur demande en ligne : www.demande-logement-social.gouv.fr.

Les agents du CCAS peuvent les accompagner dans cette démarche. Cette démarche peut aussi être effectuée directement auprès du bailleur social qui propose des logements. Une commission d'attribution au logement (CAL) se réunit ensuite pour déterminer les bénéficiaires.



L'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouveau Urbain) est un programme de réhabilitation globale du patrimoine sur l'ensemble du territoire de Coutras. En collaboration avec La Communauté d'Agglomération du Libournais, ce dispositif est mis en place depuis décembre 2018. Force est de constater qu'il rencontre déjà un franc succès auprès des propriétaires occupants ou bailleurs.

Pour rappel, ce dispositif propose des aides financières exceptionnelles pour des travaux qui améliorent l'habitat : optimisation du confort du logement, économies d'énergie ou adaptation à la perte de mobilité. Les porteurs de ces projets bénéficient également d'un accompagnement dans les démarches administratives et les recherches de subventions. Cette prestation gratuite et personnalisée est assurée par la société Urbanis et son équipe d'experts. Elle permet de rendre le dispositif le plus transparent et le plus simple pour les bénéficiaires. Les objectifs ont été évalués à 115 logements privés et 25 immeubles à traiter sur 5 ans, en voici les premiers bilans.

Le cabinet Urbanis a eu 126 contacts et réalisé 72 visites à domicile.

Pour les dossiers engagés (et qui ont fait l'objet d'accord de subvention), les projets correspondent à des travaux sur :

- la performance énergétique : 67 %
- le maintien à domicile : 18 %
- mixtes : 9 %
- lourds : 7 %

30 dossiers ont été accordés aux propriétaires occupants et 5 dossiers aux propriétaires bailleurs.

Le montant des travaux s'élève, à ce jour, à 865 543 € dont 467 155 € d'aides publiques. Il est à noter que ces travaux ont été pour une très large majorité réalisés par des entreprises locales. Une aide publique précieuse en faveur du dynamisme de notre territoire.



LA VALIDATION

Qu'en pensent les partenaires et la population ?

Recueil des avis des partenaires
Recueil des avis de la population par des enquêtes publiques.



APPROBATION

Suite à correction et ajustement éventuel

RAPPORT DE PRÉSENTATION

PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION

RÈGLEMENT PIÈCES ÉCRITES

RÈGLEMENT DOCUMENTS GRAPHIQUES

ANNEXES

DOSSIER PLU

Les annexes : elles sont composées de documents graphiques et/ou écrits comme les servitudes d'utilité publique (lignes électriques, périmètres de protection des monuments historiques, protection des captages d'eau potable...).

LES TRAVAUX GÉRÉS PAR LE SIAEPAVID ET ENEDIS

Améliorer et assurer la maintenance des réseaux de distribution d'eau et d'électricité sont des objectifs permanents pour les concessionnaires. Ainsi, plusieurs chantiers se dérouleront tout au long de l'année. Voici un retour sur ceux qui sont finalisés et ceux à venir.

Parmi les premiers chantiers terminés : le remplacement de la canalisation d'eau potable des quartiers Les Landes et Les Jarouilles sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable et d'Assainissement des Vallées de l'Isle et de la Dronne (SIAEPAVID).

Toujours sous la maîtrise d'ouvrage de ce dernier, la pose d'un réseau collectif d'assainissement des eaux usées et le renouvellement de la

canalisation d'eau potable rue Robert Boulin ont également débuté en mars. La section de rue concernée s'étend de la rue Franco-Belge au Lac Bleu.

Côté électricité, ENEDIS réalise également plusieurs travaux de renforcement des canalisations électriques de moyenne tension sur la commune. Un gros programme de renouvellement de câbles électriques a déjà été engagé, notamment rue Pierre Brossolette, ainsi que la modernisation du réseau moyenne tension, qui devrait ainsi passer de 15 000 volts à 20 000 volts.



L'AMÉNAGEMENT D'UN PARKING POUR SE GARER PLUS FACILEMENT

L'utilisation du réseau SNCF est plus que jamais plébiscitée. Conséquence matérielle, le secteur de la gare manque de places de stationnement. C'est pourquoi la commune a fait le choix d'aménager un parking au carrefour de la rue Baste et de la rue du Temple.

Situé au-dessus des feux tricolores du passage inférieur de « La-guirande », ce parking a été stabilisé dans un premier temps avec de la grave calcaire. Son aspect, plutôt rudimentaire, n'empêche pas pour autant son utilisation. Cet aménagement fait suite à l'acquisition par la commune de deux parcelles, propriétés respectives de la SNCF et du Département de la Gironde.

Très proche de la gare, le parking sera bientôt équipé de caméras de surveillance afin d'assurer sa sécurité.

Nous vous invitons d'ores et déjà à l'utiliser !

CE QUE VOUS DEVEZ SAVOIR SUR L'ENTRETIEN DES FOSSÉS

En ce mois de janvier, qui a répertorié la plus forte pluviométrie jamais enregistrée, les services municipaux ont été fortement sollicités pour l'entretien des fossés et des collecteurs d'eaux de pluie. Toutefois, il convient de faire le point sur l'entretien de ces ouvrages ainsi que sur leur distinction : d'une part les fossés propriétés de la commune et d'autre part les ruisseaux « classés ».

Les fossés, propriétés de la commune, sont situés en bordure de voies communales ou issus du remembrement de 1968, situés au milieu des terres agricoles et anciennement dénommés « collecteurs d'eaux de pluie ». L'entretien de ces fossés est assuré par la commune.

Cependant, l'entretien des **aqueducs** sur fossés appelés « ponts » et qui permettent l'accès aux propriétés privées appartient à leurs propriétaires. Ces aqueducs, propriétés des riverains du domaine public, ont été autorisés par le gestionnaire de la voirie (la commune) sous la forme d'une permission de voirie. La commune n'assure donc ni

leur entretien, ni leur renouvellement.

Viennent ensuite les ruisseaux, qualifiés de **cours d'eau non-domaniaux** : leur statut, comme toutes les règles qui les régissent, est défini par le code de l'environnement. Ce dernier dispose que : « Les berges et le lit mineur d'un cours d'eau non-domanial appartiennent au propriétaire riverain au titre de l'article L. 215.2 du code de l'environnement. L'entretien courant est à la charge de celui-ci, conformément à l'article L. L215-14 du même code. Cet entretien doit permettre la préservation du milieu aquatique, la protection du patrimoine piscicole et contribuer à la lutte contre les inondations ».

Il est enfin nécessaire de préciser que tous les travaux importants dans les cours d'eau sont soumis à autorisations, elles-mêmes délivrées par le service de la Police de l'Eau (La Préfecture). En Gironde, la Préfète a cartographié tous les cours d'eau non-domaniaux. Cette carte est disponible sur le site de la Préfecture. En cas de difficulté, n'hésitez pas à saisir les services municipaux.



BUDGET 2021

Des finances assainies pour des investissements ambitieux

Le budget communal est la traduction économique d'une vision politique et reflète les priorités retenues par la municipalité. Bien que certaines dépenses soient obligatoires, d'autres sont des choix politiques affirmés qui permettent d'atteindre les objectifs fixés par l'équipe municipale au travers des « 50 propositions 2020-2026 ».

Grâce à une situation financière assainie, le programme pluriannuel d'investissements peut désormais être ambitieux. Tout en poursuivant une gestion « en bon père de famille » des finances communales, la municipalité a voté le 15 avril dernier un budget 2021 résolument tourné vers le dynamisme et l'avenir.

BILAN 2020 : CE QU'IL FAUT RETENIR

L'année 2020 est marquée par la crise sanitaire au cours de laquelle les dépenses et les recettes ont fortement baissé en raison des deux périodes de confinement. Ce qui permet à la commune de conserver un même niveau d'excédent de fonctionnement. En 2020 celui-ci s'élève à **1 189 000 euros** contre 1 128 000 euros en 2019.

La capacité d'autofinancement (recettes réelles - dépenses réelles - remboursement du capital de la dette) de la commune augmente donc entre 2019 et 2020, ce qui représente un financement disponible plus important pour la réalisation de nouveaux investissements (**765 000 euros**).

L'absence d'emprunt depuis 2017 pour financer les investissements a entraîné une **baisse de l'encours de la dette** et a contribué à réduire grandement l'endettement de la commune.

Le montant des charges de fonctionnement représente **898 € / habitant par an**, contre 1 009 € pour les communes de même importance au niveau départemental. Les charges de personnel représentent **504 € / habitant par an**, contre 611 € au niveau départemental.



Des chiffres clés illustrant les résultats de l'exercice 2020

1

Excédent de fonctionnement :
1 189 000 €
(contre 1 128 000 € en 2019)

2

Autofinancement dégagé :
765 000 €
(contre 545 000 € en 2019)

3

Désendettement :
5 ans en 2020
au lieu de 20 ans en 2014
(un plafond de 12 ans est recommandé pour les communes)



Des finances assainies pour des investissements ambitieux

BUDGET

LES GRANDES ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2021

Investir pour rendre la ville de Coutras dynamique et attractive

Poursuivre la recherche de partenaires financiers pour la réalisation de nos projets

Maîtrises des dépenses



LES CLÉS POUR COMPRENDRE LE BUDGET GLOBAL

BUDGET FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement regroupe toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, c'est-à-dire les dépenses qui reviennent régulièrement chaque année. Il s'agit principalement des postes suivants :

- ✓ **Charges de personnel**
- ✓ **Achats de fournitures** : papeterie, mobilier...
- ✓ **Autres charges de gestion courante** : électricité, téléphone, indemnités aux élus...
- ✓ **Prestations de services** : charges de publicité, de publication, missions et réceptions, transport de biens et de personnes...
- ✓ **Participations aux charges d'organismes extérieurs** : aide sociale, syndicats intercommunaux...
- ✓ **Charges financières** : intérêts des emprunts, frais financiers et perte de change...
- ✓ **Dotations aux amortissements et aux provisions**
- ✓ **Subventions aux associations**

BUDGET INVESTISSEMENT

Les dépenses d'investissement comprennent essentiellement des opérations qui se traduisent par une modification de la consistance ou de la valeur du patrimoine de la commune :

- ✓ **Achats de matériels durables**
- ✓ **Construction ou aménagement de bâtiments**
- ✓ **Travaux d'infrastructure**
- ✓ **Acquisition de terrains**
- ✓ **Elles comprennent également le montant du remboursement en capital des emprunts**



QUESTIONS À
**PATRICK
MERCIER**
1^{er} adjoint au Maire
en charge des
finances

Quel est l'impact de la crise sanitaire sur la gestion budgétaire de la ville ?

La crise sanitaire s'est traduite par la prise en charge de dépenses inédites pour faire face à l'épidémie de la Covid-19 (achats de masques, de vêtements de protection, de gel hydro-alcoolique, de produits d'entretien spécifiques) et des heures complémentaires pour les écoles. Les dépenses courantes de la commune ont diminué en raison de la fermeture de certains services municipaux et de l'annulation des festivités. Les recettes ont également diminué. Par ailleurs, la commune a continué à prendre en charge l'ensemble des charges de personnel. Les compensations annoncées de l'État n'ont pas été perçues.

Comment voyez-vous les perspectives financières de la commune ?

Aujourd'hui, la situation financière de la commune nous permet d'appréhender de nouveaux projets. Notre trésorerie est saine et notre endettement est maîtrisé. Pour le moment, les dotations de l'État et de la CALI sont stables. Les incertitudes sont surtout liées à la compensation, annoncée par l'État, de la suppression de la taxe d'habitation (perte probable de plus de 100 000 €). Enfin, malgré des efforts conséquents, le montant de la pénalité SRU

(Solidarité et Renouvellement Urbain) passe de 30 000 à 90 000 euros cette année. Pour rappel, cette loi impose aux communes de plus de 3 500 habitants un quota de 25 % d'habitations à loyer modéré d'ici 2025.

Quels sont les points importants de ce budget 2021 ?

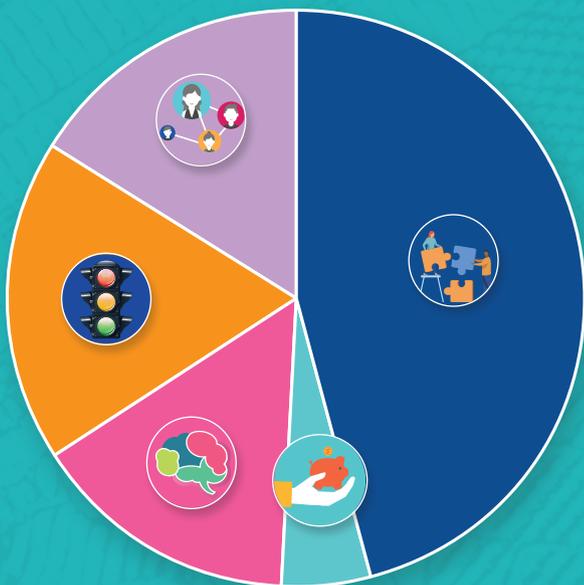
Ce nouveau budget est marqué par :

- L'engagement d'études pour la réalisation de nouveaux projets tels que la construction d'une salle multi-activités, la couverture de la piscine municipale, la poursuite des études pour la réhabilitation du marché couvert,
 - L'augmentation du budget alloué à l'entretien de la voirie et des réseaux,
 - Le renfort des effectifs de la Police Municipale.
- La recherche systématique de subventions auprès des partenaires institutionnels s'additionne cette année à la mise en route d'un plan d'économies au sein des services municipaux pour accentuer la maîtrise des dépenses de la commune. Ainsi, chaque service de la commune devra proposer des pistes d'économies à mettre en œuvre afin de diminuer son budget d'au moins 5 % quand cela est possible.

BUDGET GLOBAL
15 000 000 €

2021

10 000 000 €
BUDGET FONCTIONNEMENT



4 600 000 €

Finances, emploi, économie, tourisme, administration générale

- Dépenses liées au fonctionnement des services municipaux
- Fluides (eau, électricité, gaz), carburants et frais de télécommunications
- Cotisations d'assurances



1 800 000 €

Sécurité, urbanisme, voirie, transports et écologie

- Entretien de la voirie, de l'éclairage public, des espaces verts, des véhicules et des bâtiments
- Surveillance des sites communaux
- Redevance spéciale versée au SMICVAL



1 600 000 €

Social, écoles, affaires scolaires, politique de la ville

- Dépenses nécessaires au fonctionnement des écoles (fournitures, transports, restauration)
- Subvention de fonctionnement versée au CCAS
- Financements d'actions au titre de l'appel à projets politique de la ville



1 500 000 €

Sport, jeunesse et culture

- Organisation de manifestations culturelles (fêtes de Coutras, expositions, fêtes de fin d'année)
- Activités du Sport-vacances, de la médiathèque et de l'école de musique
- Subventions versées aux associations

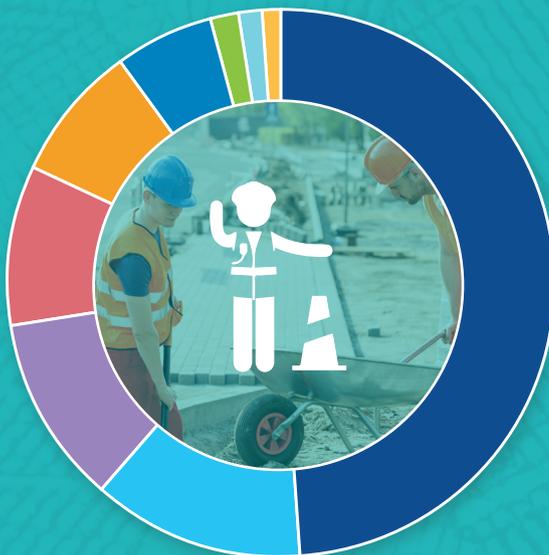


500 000 €

Dépenses imprévues et opérations d'ordre budgétaire

Tous les documents financiers budgétaires sont consultables sur le site internet de la ville.

5 000 000 €
BUDGET INVESTISSEMENT



Travaux

2 450 000 €

- Poursuite des travaux de la rivière de contournement sur la Dronne et achèvement des travaux de rénovation de l'ancienne gendarmerie
- Travaux de sécurisation et de réfection de la voirie
- Travaux dans les cimetières
- Travaux sur le patrimoine communal

Remboursement du capital de la dette

630 000 €

Avance versée au budget annexe lotissement

550 000 €

Reprise du solde d'exécution 2020

475 000 €

Acquisition de matériel

400 000 €

- Equipement numérique des écoles
- Renouvellement de mobilier dans les écoles et dans les services
- Mise en place de caméras vidéo supplémentaires et équipement des policiers municipaux
- Acquisition de mobilier urbain et signalisations diverses
- Achat d'un tractopelle

Frais d'études

300 000 €

- Maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation du marché couvert
- Poursuite des études pour réhabiliter les routes départementales 674 et 17
- Lancement des études pour la création d'une salle multi-activités et d'une piscine couverte

Opérations d'ordre budgétaire

80 000 €

Autres charges financières

60 000 €

- Adhésion à l'Agence France locale (banque des collectivités)

Subventions versées

55 000 €

- Aides aux propriétaires privés pour la rénovation des façades
- Participations versées au SDEEG pour la rénovation de l'éclairage public



Des projets & des Hommes

Les citoyennes et citoyens au cœur de l'action communale

Malgré la complexité du contexte, certains projets de la politique de la ville 2020 ont pu voir le jour. Dynamisme, engagement, création furent les éléments moteurs des personnes qui œuvrent au quotidien pour la cohésion urbaine et la solidarité envers les quartiers les plus défavorisés, dits "prioritaires". Nous proposons ici de valoriser le bilan des actions qu'ils ont menées. Résolument tournés vers l'avenir, nous aurons à cœur de vous présenter les porteurs de projets 2021 dans le prochain numéro.

de soutien au code de la route, dont 5 ont obtenu l'examen du code. De très bons chiffres sur cette année 2020 pour l'organisme de formation.



En effet, l'innovation robotique et son évolution sont sans conteste le succès de cette première expérience des Labonautes dans l'animation de ces ateliers.

Un public ravi, de nombreuses interactions intergénérationnelles et la transmission de savoir-faire des enfants aux adultes autour des nouvelles technologies... Un premier bilan très positif et prometteur pour cette jeune association.



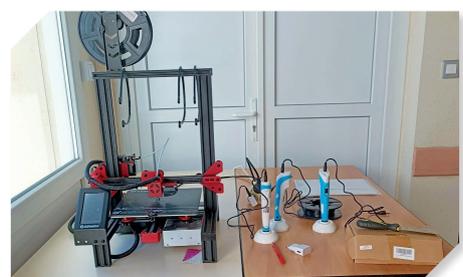
Emploi et développement économique : améliorer l'insertion

APREVA

Ce camion mobile et solidaire aménagé effectue des permanences en proposant des prestations de petites mécaniques automobiles ou des devis de réparation, les lundis, jeudis et vendredis matin sur les parkings Rue du Temple et Parc Malraux. Depuis octobre 2020, 20 rendez-vous pour devis ont été pris et 10 sont en attente à domicile dans le cadre du protocole sanitaire. De plus, 15 devis ont abouti à une réparation ou sont en attente de validation par le bénéficiaire. Un bilan très positif pour le garage solidaire.

LES LABONAUTES ET LEURS ATELIERS NUMÉRIQUES

Donner l'accès à la création numérique aux habitants est le principal objectif de l'association Les Labonautes. Grâce aux séances et ateliers organisés par l'association en septembre et octobre dernier, les participants ont pu découvrir et manipuler drones, robots ou encore imprimante 3D.



Cohésion sociale : améliorer le vivre-ensemble

LE SENS

« Comment faire une chanson ? » Ce projet, proposé par l'association, consiste à explorer toutes les phases de la création d'une chanson originale ainsi que d'un clip vidéo. La première partie de cette action a pu avoir lieu avec l'intervention de YOUG, un producteur bordelais de musiques actuelles. Cette activité a permis de réunir 7 jeunes qui ont participé à la création d'une musique devant servir de base pour la suite du projet qui se poursuivra en 2021. L'occasion pour les participants de partager avec l'artiste les différentes manières d'aborder la production instrumentale d'une chanson et l'utilisation d'instruments et de logiciels professionnels.



ALTER & GO

L'auto-école solidaire rend accessible l'apprentissage du code et du permis de conduire à des femmes et des hommes en insertion. Grâce à la mobilité, elle s'engage ainsi à maintenir ces personnes dans l'emploi et à participer à leur épanouissement dans l'entreprise, en passant notamment par la mobilité. En 2020, 301 diagnostics mobilités ont été réalisés et 6 Points Infos Mobilité ont été organisés au sein de la ville de Coutras. 11 personnes ont intégré les ateliers

Au travers d'une initiation au survol aérien et au mode télé-pilotage, les participants ont pu découvrir et observer les innovations robotiques et technologiques. Des matériels informatiques tels que téléphones portables et ordinateurs étaient mis à disposition des participants avec l'objectif d'effectuer des actions de programmation, notamment sur les robots.





L'E2C : une formation de qualité



La mission de l'École de la deuxième chance (L'E2C) est, rappelons-le, d'accompagner les jeunes sans diplôme ni qualification et en situation de décrochage scolaire en leur proposant un parcours de formation en alternance dans différents domaines d'activité : vente, informatique, animation, restauration, services aux personnes, espaces verts, bâtiment, esthétique...

En 2020, 4 formateurs de l'E2C ont accompagné 32 jeunes âgés de 16 à 25 ans dans leur insertion professionnelle. Répartis en 4 groupes, ces jeunes, orientés à 90 % par la Mission Locale, ont alterné entre cours pédagogiques et travail en entreprise tout au long de l'année. A noter que 5 d'entre eux ont fini leur parcours et bénéficient désormais d'un contrat de travail : 2 CDD, 1 en mission d'intérim, 1 sur un projet de formation vente et 1 en garantie jeune à la Mission Locale. Un bilan très positif !



Aujourd'hui, l'E2C compte à ses côtés de nombreux partenaires, aussi bien composés d'acteurs locaux que d'entreprises ou de services communaux. Ces partenariats permettent aux jeunes d'assister à des conférences sur des sujets personnels, culturels et d'actualité, mais également de bénéficier d'aides à la mobilité. Force est de constater que la formation est de qualité et suffisamment complète pour accompagner ces jeunes dans la définition de leur projet professionnel.



Si vous êtes intéressés pour accueillir l'un de ces jeunes dans le cadre d'un stage ou si vous voulez obtenir des informations complémentaires, nous vous remercions de contacter Cécile Depenne au 07 63 72 26 66.



10 POINTS D'ACCÈS

DANS LE CENTRE-VILLE DE COUTRAS

- PLACE DE LA MAIRIE (DEUX POINTS)
- SQUARE DU DOCTEUR BERGER
- SQUARE MALRAUX
- PISCINE MUNICIPALE
- CITY-STADE

- SALLE LE SULLY
- PARC DE LA MÉDIATHÈQUE
- AIRE DE CAMPING-CAR / GUINGUETTE DU FRAIS RIVAGE (DEUX POINTS)

Comment ça marche ?
 En toute sécurité, connectez-vous sur le réseau wifi4EU, renseignez votre adresse mail et cliquez sur connexion.

A noter :
 Le Wifi gratuit est encadré par l'Union Européenne. Il est, de ce fait, limité (blocage sites adultes, téléchargement et streaming vidéo ralentis...).
 Le Wifi gratuit ne peut pas non plus remplacer un abonnement internet classique. Il convient parfaitement pour la consultation de mails et des réseaux sociaux.

Connectez-vous en toute sécurité !

Nos commerçants ont du talent

VIE ÉCONOMIQUE

À l'image des bourgeons qui éclosent au printemps, les commerces fleurissent de toutes parts à Coutras. L'équipe municipale encourage et soutient vivement ces initiatives qui contribuent largement au dynamisme de notre commune.

Tour d'horizon de ces nouvelles offres commerciales.



LCA Constructeur

Constructeur de maisons individuelles, LCA est un acteur incontournable du marché de la construction depuis plus de 30 ans. À votre disposition pour toute demande, Marianne Chollet et Laurent Poinas vous proposent une étude basée sur un plan personnalisé et disposent d'une base de terrains à bâtir pour une construction adaptée à votre besoin. De la signature du contrat à la remise des clefs, ils sont à vos côtés !

**275 Rue Pierre Brossolette
33230 COUTRAS
06 08 46 86 27**



Maisons Girondines

Constructeur de maisons individuelles, Maisons Girondines a récemment pris place dans la rue Valmy. Experts dans leur domaine, Jean-Charles Moritz et Mélanie Martinon sont à l'écoute pour réaliser vos projets sur-mesure, en fonction de vos goûts, de votre budget, de votre mode de vie mais aussi en tenant compte d'autres paramètres tels que la configuration, l'ensoleillement et les règles urbanistiques de votre terrain. Un vrai service de proximité avec un accompagnement personnalisé.

**5 Rue Valmy
33230 COUTRAS
07 49 36 99 04**



Alpha Constructions

Alpha Constructions s'est déplacé ! Bénéficiant de près de 20 ans de savoir-faire, ce constructeur vous accompagne vers la réussite de votre projet de construction. Que vous la souhaitiez contemporaine, moderne, traditionnelle ou facile à vivre, faites confiance à Muriel Bernard et ses collaborateurs pour obtenir la maison de vos rêves. Grâce à leurs partenaires fonciers, ils disposent également d'une sélection de terrains à bâtir et vous guident dans vos dossiers de financement.

**4 Lieu-dit La Médonnerie
33230 COUTRAS
05 57 69 26 73**



Stéphane Plaza Immobilier

Après avoir ouvert une 1^{ère} agence à Libourne, Élise et Olivier Retailleau se sont implantés sur la commune il y a quelques mois. Composée de 4 collaborateurs, leur équipe propose un accompagnement sur-mesure avec un service de recherche de biens, des estimations, des transactions achat/vente et de la location. Sans oublier les outils web et le home staging digital avec projections en 3D pour que les futurs acquéreurs aient plaisir à visualiser leur bien et concrétiser leur projet de vie.

**7 Rue Valmy
33230 COUTRAS
05 57 49 60 69**



Cabinet d'art thérapie et galerie d'art

Aussi connue sous son nom d'artiste Vladyv, Paula Galidie a longtemps vendu la peinture des autres avec passion, avant d'ouvrir une galerie d'art où elle expose aujourd'hui ses propres tableaux. Des œuvres colorées tirées de son imagination mais aussi des reproductions de Van Gogh, Courbet, Modigliani... Art-thérapeute, Paula vous invite également à exploiter votre potentiel artistique à des fins psychothérapeutiques (uniquement sur rendez-vous). Une bonne manière de soigner l'esprit de manière 100 % naturelle !

**236 Rue Pierre Brossolette
33230 COUTRAS
06 08 84 81 37**



Jean-Baptiste Capelli

Après une formation au collège ostéopathe de Bordeaux, Jean-Baptiste Capelli a ouvert son propre cabinet à Coutras, dont il est natif, le long de la promenade Charles de Gaulle. Il y pratique une ostéopathie générale qui lui permet de prendre en charge tous types de patients et de tous âges, du jeune sportif aux seniors, mais est aussi perfectionné dans la prise en charge du nourrisson, de l'enfant et de la maman grâce à sa formation « training ostéopathie périnatalité » en partenariat avec la maternité de Bagatelle à Bordeaux.

8 Promenade Charles de Gaulle
33230 COUTRAS
06 63 32 46 17



Marbo Prod

Anciennement située rue Gambetta, Virginie Bonnamy Marmin a désormais pris ses quartiers dans la rue Victor Hugo où elle personnalise et brode tous vos articles sur demande : veste, drap de bain, bavoir, sac à main... Créative et passionnée par son métier, cette enfant du pays est même spécialisée dans les broderies militaires telles que les écussons et les bandes patronymiques.

25 bis Rue Victor Hugo
33230 COUTRAS
06 74 76 36 60



The Oyster Club

Parmi toutes ces nouvelles enseignes, la ville de Coutras est particulièrement heureuse d'accueillir une poissonnerie et bar à crustacés. Laëtitia Pedemey et Jérôme Berteau, ont débuté leur activité en décembre dernier. Accueillant et professionnel, le couple y propose fruits de mer, crustacés et poissons frais en fonction des arrivages de la criée. Vous y trouverez, en prime, des plats préparés et vins de producteurs locaux pour un excellent rapport qualité-prix !

29 Zone de l'Atelier
33230 COUTRAS
07 80 56 85 39



Centre du Vernet

Adepte de la méthode Laurand, Carole Berteau est aujourd'hui à la tête du Centre du Vernet, qui bénéficie de plus de 30 ans d'expérience dans l'amincissement, la perte de poids et de volume, le raffermissement et le rééquilibrage alimentaire. La méthode Laurand, ce sont des menus hebdomadaires suivant vos préférences, adaptés à votre rythme de vie, des recettes équilibrées, un bilan hebdomadaire afin de poser les résultats, des conseils et une écoute attentive... le tout sans substitut de repas ni complément alimentaire !

267 Rue Pierre Brossolette
33230 COUTRAS
05 57 25 34 42



Beauté zen

Véritable espace dédié au bien-être et à la détente, le Centre du Vernet accueille également depuis peu Beauté zen, un institut de beauté. Marie Raimbault y propose des soins du visage et du corps, des soins des mains et des pieds, des épilations, des mises en beauté avec maquillage et poses de vernis.

267 Rue Pierre Brossolette
33230 COUTRAS
06 95 18 45 12



Au Boudoir d'Eden

Originnaire de Paris, c'est tout naturellement que Christelle Legourd a choisi la ville de Coutras pour ouvrir son nouvel institut de beauté le long de la promenade Charles de Gaulle. Une parfaite occasion de prendre soin de vous dans une ambiance calme et cosy. Ses petits plus : des prestations uniques comme l'épilation définitive à la lumière pulsée et des promotions toute l'année !

8 Promenade Charles de Gaulle
33230 COUTRAS
07 61 29 81 07

Les actualités d'articom

MA VILLE MON SHOPPING, UNE MARKETPLACE SOLIDAIRE POUR ARTISANS ET COMMERÇANTS

Vous êtes commerçants, artisans, producteurs ou restaurateurs ? Cet outil est fait pour vous !

La CALI, en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI Bordeaux Gironde), la Chambre des Métiers et de l'artisanat et la Région Nouvelle-Aquitaine, lance Ma Ville Mon Shopping, une marketplace solidaire. Il s'agit là d'offrir aux professionnels une solution de digitalisation simple pour se faire connaître et proposer leurs produits et services en ligne.

7 avantages à créer sa boutique en ligne

- 1 Facile d'utilisation :** créez votre boutique en ligne en 5 minutes
- 2 Outil clé en main :** e-réservation, click & collect, livraison à domicile et de proximité intégrés
- 3 Pas de frais** d'abonnement ni d'engagement
- 4 Commission offerte** en 2021, dans la limite des 40 000 premières commandes
- 5 Développement d'un chiffre d'affaires** additionnel
- 6 Visibilité de votre boutique** auprès de nouveaux clients
- 7 Un pas vers la digitalisation** et le développement de nouveaux canaux de commercialisation

ma ville mon shopping
Votre nouvelle façon de consommer local

Besoin d'un conseil, d'un accompagnement ?
Prenez contact à mvms33@bordeauxgironde.cci.fr
et rejoignez sans plus attendre la plateforme
<https://www.mvillemonshopping.fr/fr/> !



Bons d'achat : il est temps de les utiliser !



En décembre dernier, Articom organisait **une deuxième opération « bons d'achat »** en partenariat avec l'association des commerçants Coutras Action.

Des bons d'achat de 5 €, 10 € et 20 € ont ainsi été distribués sur le marché via une animation commerciale, pour un **montant total de 7 500 €**.

Vous faites partie des heureux bénéficiaires de ces bons d'achat ? Utilisez-les dans nos commerces adhérents situés en centre-ville avant le 31 mai 2021 !

N.B : Pour rappel, les bons d'achat ne peuvent être utilisés pour l'achat de tabac et/ou jeux d'argent de type La Française des jeux.

UNE RÉUNION AVEC LES PROFESSIONNELS DE L'IMMOBILIER

Lundi 22 février dernier, s'est tenue une réunion d'information avec les professionnels de l'immobilier (agences immobilières, constructeurs, diagnostiqueurs, notaires, artisans du bâtiment...) à la salle des fêtes Le Sully.

L'occasion d'aborder des thèmes qui les concernent tels que la révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU), l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH-RU), le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) ou encore le dispositif Petites villes de demain dont bénéficie désormais la commune.

Au total, ce sont donc près de 50 professionnels qui ont répondu présents à l'invitation de Monsieur le Maire afin d'échanger sur ces projets et de partager, ensemble, leur vision de l'avenir à Coutras.



RETOUR SUR LA BOUTIQUE ÉPHÉMÈRE



De janvier à mars, la boutique éphémère (11 rue Gambetta) accueillait « **Les Créas de Framboise** ». Originaire du Nord-Li-bournais et passionnée du fait main, Françoise Soucarros travaille le tissu et la laine pour proposer des créations originales en fonction des saisons et de ses inspirations : chapeaux, bobs d'été ou de pluie, châles, sacs à main, pochettes, tabliers, robes... Jamais à court d'imagination, la créatrice réalise également des articles zéro déchet, tendances et éco-responsables !

Site web :

<https://www.ungrandmarche.fr/boutique/les-creas-de-framboise>



À la rencontre DES ASSOCIATIONS DE COUTRAS !

DAVID'CO FAIT SON SHOW

L'association David'Co réunit une troupe composée d'une vingtaine de chanteurs, âgés de 12 à 70 ans, originaires de Coutras et de ses alentours. Tout au long de l'année, de nombreux bénévoles les accompagnent aussi lors de grands événements. Animé par leur passion depuis 10 ans, ce collectif aime assurément monter sur scène et partager leur univers musical avec un large public.

Fier d'être Coutrillon, le groupe répond très souvent aux sollicitations de la commune. C'est donc avec beaucoup de générosité qu'il participe aux festivités estivales telles que la Fête des Nauves, aux marchés nocturnes, au marché de Noël ou qu'il prend plaisir à venir animer la Résidence Autonomie. Néanmoins, la notoriété de David'Co a largement dépassé les frontières de Coutras puisqu'il participe régulièrement à des soirées, concerts et spectacles dans toute la Nouvelle-Aquitaine.

Rappelons également, que tous les ans, l'association organise dans la commune deux grandes manifestations à la salle des fêtes Le Sully. Tout d'abord, la soirée concert Octobre Rose qui réunit plusieurs artistes ve-

nus des quatre coins de la région. Elle devrait avoir lieu cette année le **samedi 9 octobre**. La seconde manifestation est le Laurier d'Or et l'élection de Miss Pays de Coutras, programmée normalement le **samedi 13 novembre**. Ces deux événements contribuent activement à la vie associative et au dynamisme de la ville.

David'Co prépare actuellement un album de reprises réalisé en studio d'enregistrement, ainsi qu'un album de leurs chansons inédites écrites et composées par l'auteur-compositeur Valentin Francoual. Un futur spectacle intitulé « Voyage dans le temps » est également en préparation. Souhaitons-leur un franc succès et de très vite renouer avec la scène.



DAVID AND CO



David and Co

Informations pratiques :

· Vous souhaitez rejoindre l'association, contactez-les au : **06 19 83 62 36**

Les adhésions en tant que chanteur se font par le biais d'un mini casting.

· Les répétitions se font initialement le **vendredi soir de 20h30 à 23h30** dans la salle de motricité de l'école Alice Delaunay.

Au vu du contexte sanitaire, ces répétitions ont désormais lieu **un samedi sur deux, de 13h30 à 17h30** dans une grande salle fournie par un adhérent de l'association.



VE ASSOCIATIVE



VIE ASSOCIATIVE

CLC, la web radio 100 % COUSTRILLONNE



MUSIQUES
SPORTS
DÉBATS
ACTUALITÉS

Lancée par des passionnés et présidée par Lionel Chaleix, la web radio CLC Média anime le quotidien des Coustrillonnes et Coustrillons depuis novembre 2019 grâce à ses émissions riches et variées. Découvrez plus en détail la programmation et les 9 animateurs qui la font vivre !

« 58 MINUTES »

Une émission animée par Lionel Chaleix, où femmes et hommes abordent en toute liberté d'expression des sujets du quotidien.

Retrouvez cette émission en direct : le mardi de 18h à 19h

Rediffusion : le vendredi de 15h à 16h et le dimanche de 19h à 20h

« 100% FÉMININE »

Une nouveauté CLC, Karine avec son émission 100% féminine autour du quotidien des femmes, des couples, des familles. Ses invités se confieront en toute simplicité dans cette émission pudique mais sans tabou.

Retrouvez cette émission en direct : le samedi de 14h à 15h

Rediffusion : les mercredis suivants de 14h à 15h

« TOP PLAYLIST »

Grâce à cette émission proposée et animée par Jean Yves Bernard, retrouvez les nouveautés récemment ajoutées aux playlists des différentes radios et plateformes de téléchargement.

Retrouvez ce rendez-vous musical en direct : le samedi de 19h à 20h

Rediffusion : le vendredi de 21h à 22h

« LIBRE SANTÉ »

Proposée et animée par Lionel Chaleix et le docteur Jacques Michel Lacroix, la chronique santé de CLC média offre un regard libre et indépendant sur l'actualité médicale, ainsi que des conseils de santé pour tous.

Retrouvez cette émission en direct : un mardi sur deux de 17h à 18h

Rediffusion : la semaine suivante



« ENTRE CHIENS ET CHATS »

Le docteur Jean Hubert Mourrieras alias Doc Veto, praticien aujourd'hui à la retraite, vous fait part de

son expérience concernant vos animaux de compagnie ainsi que de sa vision du monde vétérinaire actuel.

Retrouvez cette émission en direct : le jeudi de 18h15 à 19h15.

Rediffusion la semaine suivante.

« LA VIE D'ICI »

Lionel Chaleix consacre une première heure aux associations avant d'aborder dans un second temps la vie municipale de Coutras.

Retrouvez cette émission en direct : le samedi de 10h à 12h

Rediffusion : le lundi de 14h à 15h et le jeudi de 15h à 16h

« FUNAMBULES »

Tous les artistes sont des funambules, Jean-Paul Eymard vous propose, en cette période de disette culturelle, une galerie de portraits d'artistes qu'il a pour la plupart rencontrés et pour lesquels il porte une véritable admiration.

Retrouvez cette émission en direct : le deuxième vendredi du mois de 18h à 19h

Rediffusion : le samedi de 8h30 à 9h30.

« HISTOIRE D'EN RIRE »

Dans cette émission de divertissement accompagnée de ses anecdotes, blagues et énigmes, Lionel Chaleix et Jean-Paul Eymard vous invitent à partager leur joie et leur bonne humeur.

Retrouvez cette émission en direct : le dernier samedi du mois, de 10h à 12h

« CHEZ SYLVETTE »

Cette chronique humoristique de la vie locale vous est proposée par Laurence et Jean Paul Eymard et la participation des comédiens du Théâtre Atelier Libourne.

Retrouvez cette émission en direct : le samedi à midi

En rediffusion : le dimanche à 10h et 12h



« PLACE DU PALAIS »

Une émission co-animée par Alexandra Chabierski, juriste et médiatrice, et Michel Galan, ancien huissier de justice et ancien médiateur. Ils vous aident à solutionner vos conflits et répondent à toutes vos questions juridiques, dans tous les domaines.

Retrouvez cette émission en direct : le mercredi de 17h à 18h

En rediffusion : le mercredi suivant



Gérard Pommier est chargé de la vidéo.

Mylène participe à certaines émissions de la radio suivant les sujets.



Pour écouter la radio CLC où que vous soyez !

Téléchargez gratuitement l'application **CLC Média** ou téléchargez les applications **Orange radio**, **Radio Garden**, **Stream radio**, **Streema**, **Online radio box**, **Web radio media**.

Vous pouvez également écouter CLC Média directement sur vos ordinateurs : **Web radio media**, **Radioking**, **Ecouter radio en ligne**

Vous pouvez également les suivre sur leur Facebook CLC Web Radio



Des partenaires à vos côtés



SOCIAL

LA SANTÉ DE NOS SENIORS

L'Association Santé, Éducation et Prévention sur les Territoires de la Gironde œuvre pour la prévention santé des personnes de plus de 55 ans. Ainsi, elle accompagne les seniors dans leur quotidien pour leur apporter aides et informations en faveur d'un vieillissement actif et réussi. Le contexte sanitaire ayant bousculé les habitudes et les manières de vivre, l'A.S.E.P.T. Gironde tient à maintenir le lien social et a décidé de proposer ses actions en ligne.

Animée par des professionnels de santé et/ou par des animateurs formés par l'A.S.E.P.T., cette offre est constituée de conférences et d'ateliers :

Les conférences santé en ligne

Durant 45 minutes, de nombreuses informations sont données aux seniors. Ces réunions abordent différentes thématiques, notamment en lien avec la santé : le sommeil, les médicaments, l'activité physique, l'alimentation, les bienfaits du rire ou encore la gestion du stress...

Les ateliers Mémoire en ligne

3 séances d'1h30 pour redécouvrir les possibilités de la mémoire et mettre en place des stratégies afin de faciliter la mémorisation au quotidien sont également proposées. Un animateur accompagne les seniors durant les séances en alternant conseils théoriques et applications ludiques.

Les ateliers Vitalité en ligne

3 séances d'1h30 pour apprendre à mieux manger, bien bouger et dormir, pour prendre soin de sa santé !

Un animateur apporte aux personnes des conseils pour identifier les activités et bonnes pratiques qui favorisent leur bien-être.

Des ateliers « Gardez l'équilibre à la maison » et destinés à la nutrition seront prochainement proposés en ligne.

Gageons que l'ensemble de ces activités puisse développer une proximité virtuelle avec un maximum de personnes.

Pour s'inscrire, il suffit de se rendre sur le site www.asept-gironde.fr ou de les joindre par téléphone : 05 57 99 79 39



MISSION LOCALE DU LIBOURNAIS

La Mission Locale du Libournais vise à faciliter l'insertion sociale et professionnelle des jeunes âgés de 16 à 25 ans.

Les conseillers ont pour mission d'informer, de conseiller et d'accompagner les jeunes dans leur projet professionnel et/ou de formation tout en les aidant à lever les freins à l'insertion en termes de mobilité, de santé ou de logement. La Mission Locale est soumise depuis le 1^{er} septembre 2020 au contrôle de l'obligation de formation des jeunes de 16 à 18 ans.



Un numéro vert 0800 122 500 (gratuit) est à votre disposition afin de répondre aux interrogations des jeunes et de leur famille, de les informer et de les orienter.

Si vous habitez à Coutras et que vous souhaitez bénéficier des services de la Mission Locale, contactez Delphine Gouau au 05 57 69 46 15 ou au 07 88 40 53 52



Zoom sur CRESUS

La Chambre Régionale du Surendettement Social (CRESUS) est un réseau d'associations actif depuis 1992. Cet organisme propose des services de conseils, d'accompagnement et d'orientation en matière budgétaire. Il vient en aide aux personnes en difficulté financière, notamment dans

la gestion et la constitution d'un dossier de surendettement. Grâce à l'éducation et à la formation financière, CRESUS lutte ainsi contre l'exclusion. Ses dispositifs d'insertion professionnelle ou sociale œuvrent aussi en ce sens. Labellisé par l'État, leur service est accessible gratuit et ouvert à tous.

Pour bénéficier des services proposés par CRESUS :

Contact : 06 42 58 40 96

Permanences : Le lundi de 8h30 à 12h30 au CCAS, 4 rue Baste, Îlot des Georgets

SES MISSIONS

- Assurer un accompagnement budgétaire personnalisé
- Prévenir le surendettement
- Favoriser le micro crédit social
- Dispenser des formations

CRESUS agit grâce à l'action de ses bénévoles qualifiés. Si vous souhaitez les rejoindre en tant que bénévole, contactez-les par mail à cresusgironde@laposte.net ou par téléphone au 06 66 57 71 33



Naissances

ÉTAT CIVIL

- Ariel, Pierrot SPINI, le 05/10/2020
- Hélène MARBACH, le 02/11/2020
- Théo, Aina LARUE, le 04/11/2020
- Aïden, Benjamin DUPORGE, le 09/11/2020
- Nina CARTOUS, le 16/11/2020
- Julien, Quentin, Jean AYMOND BUCHMANN, le 14/12/2020
- Lé yana VILLOT, le 31/12/2020
- Noha, Emile, André LAISNÉ, le 08/12/2020
- Alba, Louise VICAIRE, le 22/01/2021
- Délyla VISSE HELFRICK, le 29/01/2021
- Amir EL HADANA, le 05/02/2021



Décès

- Bernard, René FOUCHÉ, époux CRISTAL, le 30/10/2020
- Laurent GONZALEZ, célibataire, le 07/11/2020
- Jean, Claude GAJAN, célibataire, le 09/11/2020
- Ginette, Régine LISSANDRE, veuve LEDUC, le 17/11/2020
- Bruno, Angéline PRISCO, époux GRANJOU, le 16/11/2020
- Jean, Louis RÉALLE, divorcé BLANCHARD, le 19/11/2020
- Simone, Andrée EVREUX, veuve EWING, le 15/11/2020
- Marc LACHAUD, veuf CIROZAT, le 21/11/2020
- Jacques, Jean, Louis, Raymond BOUDIN, veuf GARNIER, le 26/11/2020
- Christian, Serge LAFUE, époux GAUREL, le 08/12/2020
- Joël-Didier, Jean-Marie FAUTHOUX, époux RODRIGUEZ, le 18/12/2020
- Colette, Andrée, Paule LAJARTHE, veuve CUVÉLIER, le 19/12/2020
- Daniel TARGON, époux MARTIGNONI, le 21/12/2020
- Jacques BLOIS, époux DARNAJOUX, le 22/12/2020
- Patrick MONCASSIN, époux LÉ, le 26/12/2020
- Lucette MAURICE, veuve MÉTREAU, le 28/12/2020
- Louise, Renée BLANQUET, veuve LEROY, le 28/12/2020
- Germaine BUSSY, veuve LESPINASSE, le 24/12/2020
- Philippe, Albert, Armand ARTISSON, divorcé BUDILLON, le 29/12/2020
- Serge, Bernard MILHAUD, époux AMBEAU, le 05/01/2021
- Daniel, Raymond, Marcel HERMEL, divorcé LAMALLE, le 10/01/2021
- Jean-Michel, Camille DÉCOUT, époux LAVILLE, le 11/01/2021
- Paule, Marie, Elise VINEL, veuve REILHAC, le 13/01/2021
- Jérémy, Gérard, Maurice, René ANDRIEUX, célibataire, le 12/01/2021
- Jimmy, Dafioka DOUGLAS, veuf VERDIER, le 18/01/2021
- Jeanne, Paulette VIRONNEAU, veuve JAY, le 17/01/2021
- Robert, Jacques HUND, époux REMON, le 22/01/2021
- Marie-Thérèse DARNAJOUX, veuve BLOIS, le 27/01/2021
- Bernadette VALADE, épouse AUDOUZE, le 23/01/2021
- Patrick, Alain SIMON, Divorcé KUTENICS, le 28/01/2021
- Christian, André DESPREZ, veuf CLÉMENTEAU, le 30/01/2021
- Jean, Adrien ROUSSEAU, époux HOUDMONT, le 31/01/2021
- Pauline CUMÉNAL, veuve EYMERY, le 25/01/2021
- Monique FORTIN, veuve DUMAS, le 02/02/2021
- Josephine VISSE, célibataire, le 03/02/2021
- Gérard, Henri VERDIER, époux BONNIN, le 03/02/2021
- Sébastien BANSE, célibataire, le 10/02/2021
- Bernadette, Mauricette MIGRENNE, épouse PAWLAK, le 15/02/2021
- Jean, Pierre FRAMPIER, divorcé PAÏTA, le 26/02/2021
- Fernand MOREAU, divorcé CHASTANET, le 26/02/2021
- Jeanne LANDREAU, veuve CHICHÉ, le 28/02/2021
- Marie DUMOULIN, veuve COQUEBLIN, le 07/03/2021
- René VILLENAVE, époux FAURE, le 01/03/2021
- Gilles MARIAUD, célibataire, le 06/03/2021
- Jeanne VIAUD, veuve DAVIAU, le 10/03/2021
- Monique SABACA, mariée GUILLOU, le 12/03/2021
- Michel, André JOUBERT, veuf CLEMENCEAU, le 09/03/2021



EN BREF



RÉINSCRIPTIONS POUR LA RENTRÉE 2021/2022 (anciens élèves uniquement) :

- Du 15 juin au 7 juillet et du 1^{er} septembre au 10 septembre
- Du mardi au vendredi de 15h à 17h et le samedi de 9h à 12h

Les inscriptions s'effectuent uniquement sur rendez-vous, au 05 57 49 05 88

agenda

MAI - JUIN 2021

Ces dates sont susceptibles d'être modifiées

MAI

• JEUNESSE

Mercredi 12 mai

Lecture des tout-petits

10h30 - Médiathèque Maurice Druon

Offert par la ville

• EXPOSITION

Du 14 au 28 mai

Le Printemps des Arts

Espace Culturel Maurice Druon -

LaMAC et ville de Coutras

Offert par la ville



• SPECTACLE

Samedi 22 mai

Association Le Grand Chemin

20h - Le Sully



JUIN

• EXPOSITION

Du 2 au 12 juin

Exposition "Dessins d'enfants" -

Amicale laïque

Espace Culturel Maurice Druon

Offert par la ville

• LECTURE

Samedi 5 juin

Fête de la médiathèque - 13^{ème} édition

De 9h à 13h - Jardin de la Médiathèque

Offert par la ville



• CONCERT

Samedi 5 juin

Audition de l'école de musique

20h30 - Le Sully

Offert par la ville

• ÉVÈNEMENT

Les 5 et 6 juin

Les 100 ans de l'USC FOOTBALL

• ÉVÈNEMENT

Du 12 au 20 juin

Village italien

Square du Docteur Berger

• EXPOSITION

Du 15 au 26 juin

Plastickart Exposition # 16

Espace Culturel Maurice Druon

Offert par la ville



• ANIMATION

Samedi 19 juin

Fête de Quartier par le Conseil

citoyen/LEPI et EDS

• ÉVÈNEMENT

Lundi 21 juin

Fête de la musique

Place Ernest Barraud

Offert par la ville



ÉLUS DE LA MAJORITÉ

TRIBUNE LIBRE

Chères Coutrillonnes, Chers Coutrillons,

Nous aurions aimé vous parler des grands et beaux projets que nous ambitionnons pour Coutras, de la bonne santé financière de la commune, du taux de désendettement qui est passé de 20 ans en 2014 à 4,8 ans cette année et de bien d'autres sujets. Néanmoins, de récentes déclarations font que nous nous devons aujourd'hui de rétablir certaines vérités.

Dans l'édition du sud-ouest du 22 décembre dernier, et suite au Conseil municipal du 18 décembre, Anne-Catherine Fagour, conseillère municipale d'opposition, évoquait « l'hémorragie galopante au sein de la collectivité » en indiquant le départ d'une « trentaine d'agents au sein de la commune de Coutras ». Tout d'abord, il est à noter que ces chiffres ont été donnés en off et non en Conseil municipal et que la correspondante chargée de rédiger le retour du conseil n'est jamais revenue vers nous pour s'assurer de la véracité de ces propos.

De plus, lorsque Anne Catherine Fagour évoque ces départs, elle oublie de préciser la nature de ces derniers et plus encore, leurs temporalités. La lecture de l'article pouvait en effet laisser penser que la trentaine de départs était récente. Pourtant, hormis les départs à la retraite, la commune n'a enregistré que vingt-sept (27) départs entre avril 2014 et mars 2021, soit 27 départs en 7 ans. Ce chiffre brut prend en compte les demandes de mise en disponibilité d'agents pour créer une entreprise ou encore les demandes de mutation pour une promotion dans une autre administration.

Afin d'appuyer et de conforter ces faits et à titre de comparaison, en 2017 le taux d'agents quittant la commune était de 6,2 % (soit 6 départs dont 4 en retraite) contre une moyenne nationale de 8 % dans la fonction publique territoriale. En 2018, il était de 4,3 % (soit 4 départs dont 3 en retraite) contre une moyenne nationale de 8,7 %. Il est donc faux d'affirmer que la commune de Coutras connaît plus de départs que d'autres collectivités territoriales.

Enfin, au regard de la dernière synthèse nationale des bilans sociaux de 2017, hormis les cas de retraites, les motifs de départs de fonctionnaires à Coutras (mutation, mise en disponibilité...) sont, en pourcentage, équivalents voire inférieurs aux moyennes nationales.

Nous entendons déjà l'opposition s'insurger du « traitement » réservé à la presse en nous accusant de vouloir restreindre la liberté de l'information. Rappelons cependant que la charte d'éthique professionnelle des journalistes précise que les journalistes et correspondants doivent « exercer la plus grande vigilance avant de diffuser des informations » et qu'elle considère la non-vérification des faits comme une « grave dérive professionnelle ».

La presse est donc libre de traiter un sujet comme bon lui semble et en aucun cas, nous ne remettrons pas cela en cause. Cependant, elle a le devoir de recouper systématiquement ses informations afin de ne pas relayer des propos qui, en l'espèce, sont mensongers, tendancieux et diffamatoires.

À défaut de pouvoir remettre en question notre gestion de la commune, cette opposition tente donc d'exister par l'abstrait au travers d'insinuations mensongères distillées à des fins purement politiques.

ÉLUS DE L'OPPOSITION

PARLONS EN !

Parlons de l'information qui vous est due en tant que citoyenne et citoyen, électrice et électeur ! Parlons du droit d'expression de la minorité au sein du conseil municipal ! Parlons de la liberté d'expression de la presse !

Les derniers conseils municipaux nous laissent un profond sentiment d'amertume. Par deux fois, le conseil municipal a dû délibérer pour accorder au Maire la protection fonctionnelle, c'est-à-dire la prise en charge des frais d'avocat par la commune, dans le cadre de sa fonction. Dans le premier cas qui concernait des agents de la mairie, nous nous sommes opposés à cette délibération.

Dans le second cas, Sud Ouest qui avait fidèlement relayé nos inquiétudes sur ce sujet, se retrouve assigné au tribunal pour propos diffamatoires ! La liberté de la presse étant un principe sacré nous ne pouvions que nous opposer !

Et que devient votre information ?

Des conseils municipaux à huis clos imposé par la crise sanitaire dont on regrette qu'ils ne soient relayés en visio, des comptes rendus non à jour sur le site de la ville et maintenant des journalistes qui ne peuvent plus retranscrire sereinement nos interventions, autant d'éléments qui nous alertent quant à nos possibilités d'informer les citoyens que vous êtes !

La Démocratie à Coutras, uniquement un support de communication ?

Coutras AUTREMENT
Michelle LACOSTE – Fabrice BERNARD – Anne Catherine FAGOUR – Jean-Pierre COLIN – Barbara MORAWSKA



Voici une nouvelle année qui s'annonce avec son lots de difficultés qui s'accroissent tant dans notre vie sociale que professionnelle, que l'on soit artisan, commerçant, chef d'entreprise ou employé. C'est dans ces moments difficiles que notre commune se doit de collaborer avec tous les acteurs économiques qui font la vie de notre communauté

A ce titre, et malheureusement, l'économie de notre commune est toujours défaillante depuis de longues années et cède le pas au chômage endémique qui pèsera de plus en plus après la crise sanitaire. Toutes les initiatives pour retrouver un minimum d'emplois sont à retenir.

Il semblerait que l'équipe majoritaire orientent sa politique en faveur de la nôtre (consultation citoyenne, Conseil de sage, etc... voir la charte participative que vous aviez reçu lors de la campagne électorale) nous ne pouvons que nous en satisfaire. (Consultez « application Coutras ma ville » sur votre PC ou Tel)

D'autres parts, pour supporter les effets psychologiques de cette crise un rayon de déplacement autorisé plus important est offert. De ce fait le lac des Nauves trouve tout son intérêt pour s'y remettre en forme, tout en respectant les gestes barrières du moment. Nos propositions en 2020 étaient plus conséquentes sur ce site (section sport).

Petit point économique, certain d'entre nous se questionnent sur notre gestion de l'eau, bien trop cher à Coutras...devons nous renouveler les contrats de la distribution ?... aurons-nous le choix ???

Je vous souhaite beaucoup de courage, soyez prudent pour vous et vos proches.

Hervé Faudry
Elu de l'opposition



DES OFFRES SUR MESURE !

Bilan auditif
GRATUIT !⁽¹⁾

Reste à charge
0€⁽²⁾

VOTRE CHARGEUR OFFERT⁽³⁾

LIBOURNE

1 ALLÉE ROBERT BOULIN

COUTRAS

8 PLACE ERNEST BARRAUD
(ANCIEN MAGASIN OPTIC 2000)

PRENEZ RENDEZ-VOUS AU

05 57 51 39 39

⁽¹⁾ à but non médical - ⁽²⁾ valable uniquement sur les aides auditives de Classe 1

⁽³⁾ pour l'achat d'un équipement auditif stéréo compatible. Valable jusqu'au 31/05/2021. Voir conditions en magasin



AMINCISSEMENT

METHODE LAURANT

Spécialiste de la perte
de poids et de volume,
tonification musculaire,
rééquilibrage alimentaire
(Alimentation et soins sans
compléments alimentaire ni substitut
de repas)

REFLEXOLOGIE FACIALE

Séance découverte **25€** les 30min

267 rue Pierre Brossolette - COUTRAS
05 57 25 34 42

Menuiserie • Agencements • Parquets
Volets roulants • Vérandas
Miroiterie • Portails



Dépannage - SAV assuré
Garantie décennale

113, rue Gambetta
COUTRAS - T. 05 57 49 04 04



Acteur local de l'emploi depuis
plus de 20 ans

Nos principaux
domaines d'intervention :

- > BÂTIMENTS
- > TRAVAUX PUBLICS
- > INDUSTRIE
- > VITICULTURE

- Vous êtes à la recherche d'un emploi ?
- Vous souhaitez construire votre projet professionnel ?

Venez nous rejoindre !

05 57 49 30 87

9 rue Victor Hugo 33230 COUTRAS
interim.33@orange.fr • www.interim33-coutras.fr





POUR TOUS **MES ACHATS,**
MES COMMERÇANTS
ET ARTISANS SONT

LÀ !

articom
Agence Publique
Artisans ■ Commerçants

VILLE DE
COUSTRAS